



Vivre à Libourne
Un Rodin au Musée
des Beaux Arts



Portrait
Agnès Chauveau,
femme d'action
et de conviction



Il était une fois...
Libourne, au carrefour
des parlers d'oc et d'oïl

LIBOURNE

AVANCE

Le magazine municipal
d'information
n°13 Octobre 2006

**La solidarité, un choix
pour mieux vivre ensemble**



MAIRIE DE LIBOURNE
42, place Abel Surchamp
33505 Libourne Cedex
www.ville-libourne.fr

- **Accueil Hôtel de Ville**
Tél. 05 57 55 33 33
Fax 05 57 55 33 76



- **Police municipale** Tél. 05 57 55 33 49
- **Service d'appui à la démocratie participative et à la vie associative**
Tél. 05 57 55 33 09
- **État civil** Tél. 05 57 55 33 36
- **Bureau Municipal d'Hygiène**
Tél. 05 57 51 09 09
- **Communauté de Communes du Libournais**
Tél. 05 57 55 33 43
- **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)**
146, rue du Président Doumer
33500 Libourne
Accueil : Tél. 05 57 55 33 70

Magazine d'information de la Mairie de Libourne
Tirage : 16.000 exemplaires
Directeur de la publication : Gilbert Mitterrand,
Maire de Libourne et président de la Communauté
de Communes du Libournais
Rédacteur en chef : Philippe Buisson
Ont collaboré à ce numéro : Claire Bouchareissas,
Brigitte Duraffourg, Pascale Fournereau, Wilfried Grounon,
Bertrand Hubert, Christian Martin, Sophie Reynaud, Cynthia Taris.
Photos : Stéphane Klein, Delphine Galin, photothèque
de la mairie de Libourne.
Conception & Réalisation : L'Agence 2 Com
Régie publicitaire : ECV Tél. 05 57 51 18 27
Dépôt légal à parution

- Page 4-5** **Gilbert Mitterrand rend hommage à André Teurlay**
- Pages 6-7** **Vivre à Libourne**
La vie des quartiers
- Page 9** **Vie citoyenne**
Spécial élections
- Pages 10-11** **Portrait**
Agnès Chauveau, femme d'action et de conviction
- Pages 13 à 15** **Dossier**
Le C.C.A.S. : une étape pour réintégrer la vie
- Pages 16-17** **Il était une fois...**
Libourne, carrefour des parlers d'oc et d'oïl
- Pages 18** **Agenda**
À voir, à lire, à écouter
- Page 19** **Faits marquants**
« ça s'est passé à Libourne »
- Page 20** **Tribune des élus**
- Page 22** **Carnet**

La Mairie de Libourne soutient Ingrid Bétancourt et sa collaboratrice Clara Rojas, enlevées depuis le 23 février 2002, ainsi que les 3000 otages détenus en Colombie.
www.betancourt.info



© Jean-Marie Périer

Vous souhaitez :

- nous faire part d'une information, faire des suggestions et observations sur le magazine,
- recevoir le magazine à votre domicile, écrivez à :
Magazine Libourne Avance
Hôtel de Ville - 42, place Abel Surchamp
33505 Libourne Cedex

Gilbert Mitterrand rend hommage à André TEURLAY (25 juillet 1917 - 14 septembre 2006)

« Allocution prononcée à l'occasion des obsèques d'André Teurlay, le 16 septembre 2006 »

Les Libournais ont appris avec grande peine et émotion la disparition de celui qui fut leur maire pendant dix ans, de 1979 à 1989, et leur conseiller général de 1979 à 1998.

André Teurlay était plus que cela pour eux. Il était l'homme de la cité, Libournais de naissance et de cœur, un Libournais connu de tous ou presque, un amoureux de sa ville et de ses quartiers – en particulier de ce quartier nord qui l'a vu naître, celui des Bleus de Saint-Ferdinand, ce quartier où il a débuté sa scolarité, où il a passé l'essentiel de son existence et où il a exercé son parcours professionnel –.

Il était la passion de son terroir, en homme simple et bon vivant qui connaissait sa ville jusque dans ses moindres recoins et où partout il avait une relation ou un ami. Il en était sa mémoire collective, non pas seulement comme un témoin nostalgique mais comme acteur et homme engagé au service de sa ville en de multiples domaines, pour ne pas dire presque tous.

Près de cinquante ans passés au cœur de l'arène politique Libournaise, et même après son retrait de la vie municipale, en 1995, André Teurlay n'était jamais très éloigné du cœur des choses!

André Teurlay, c'était d'abord un tempérament volontaire et combatif, un engagement permanent fait de passion, de volonté et de convictions au service d'un univers qui était d'abord le sien, tant il lui était attaché et y était enraciné.

Sa disparition suscite le respect et la reconnaissance qui lui sont dus, au regard de l'action permanente qu'André Teurlay déploya au service de Libourne et de ses habitants.

Sa silhouette familière manquera indéniablement, que ce soit sur les marchés ou dans les animations et réunions publiques où il était toujours très présent, même s'il n'avait plus de mandat électoral – il était devenu un adepte de la citoyenneté participative –.

André Teurlay n'est pas réductible à son parcours politique, même si l'hommage institutionnel qui lui est dû emprunte les chemins d'une alternance qui me vaut d'avoir été un opposant mais aussi son successeur. Tout cela tisse un lien particulier, où il entre du respect pour l'homme public et de la considération pour l'homme privé.

De cette relation avec lui, contrastée mais ancienne, je retiens surtout la volonté partagée de servir Libourne. Et nombreux sont celles et ceux qui ont éprouvé et qui conserveront pour André Teurlay ce même respect et cette considération...



Élu au conseil municipal en 1959 (il avait alors 42 ans), il fut l'adjoint de Robert Boulin pendant toutes les années 60 et 70 (et même 1er adjoint à partir de 1977, où il fut le seul élu du premier tour). André Teurlay fut désigné Maire le 15 décembre 1979, à la suite de la tragique disparition de Robert Boulin.

Réélu Maire en 1983, il continuera de siéger en tant que conseiller municipal de 1989 à 1995. Il fut également le représentant du canton de Libourne au Conseil général, où il siégea de 1979 à 1998.

Au-delà des mandats électoraux, André Teurlay exerça de nombreuses fonctions importantes à Libourne : Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Libourne, Président du Conseil d'Administration du C.C.A.S. et du Centre Hospitalier, en tant que maire de la Ville. Il est peu d'associations dont il n'a pas veillé aux destinées, de l'harmonie municipale au monde sportif ou au monde combattant ou encore de la société historique et archéologique de Libourne dont il était toujours le président honoraire.

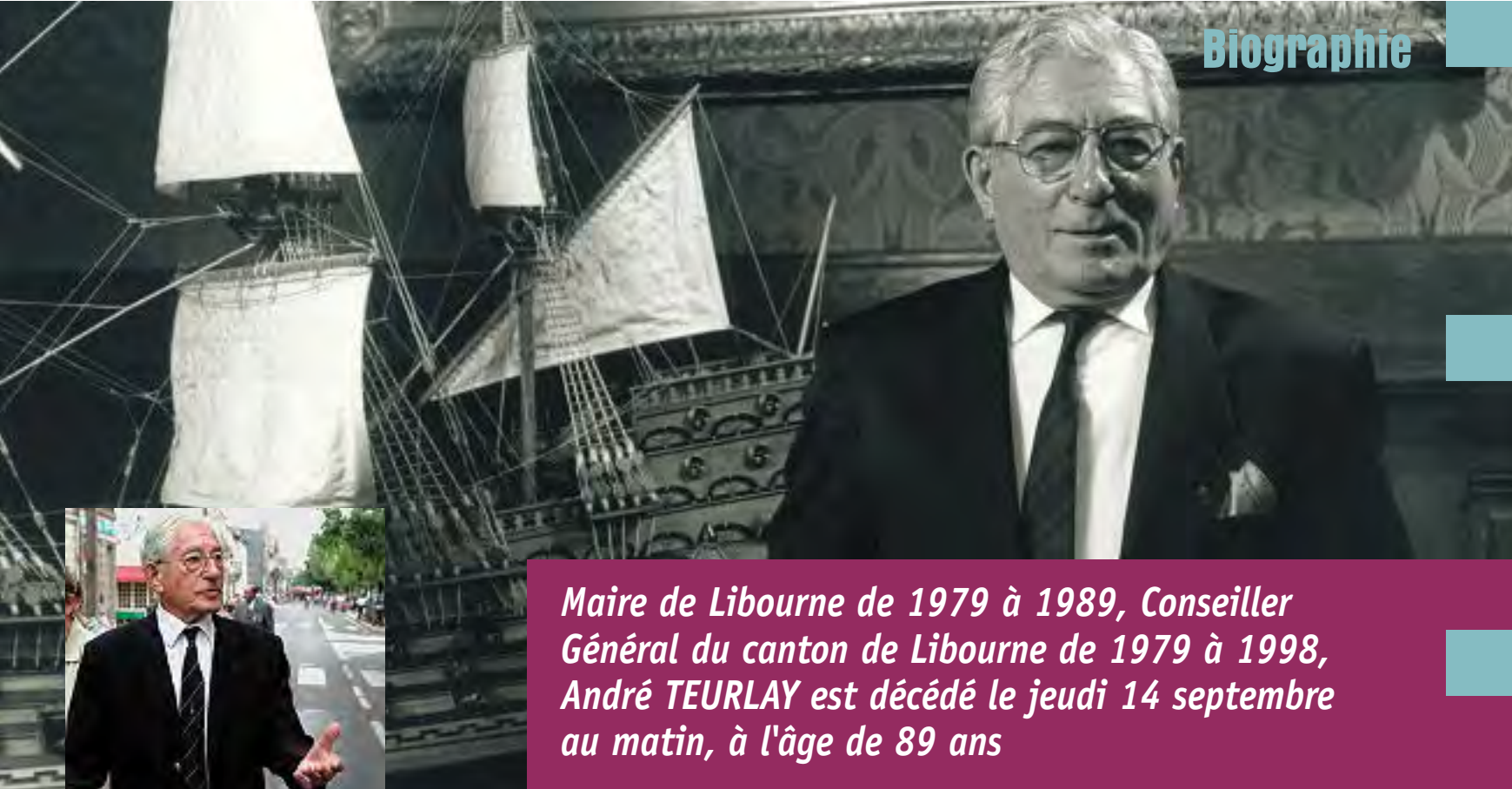
Il fut distingué, tout au long de sa vie, par de nombreux titres civils et militaires : Officier dans l'Ordre des Palmes Académiques et Commandeur du Mérite du Travail, il fut décoré de la Croix du combattant 1939-1945 et promu au grade d'Officier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur en 1988.

Sa disparition nous paraissait improbable tant elle surprend tous ceux qui l'ont côtoyé au cours de ces dernières semaines. En juin encore, à l'occasion de la célébration de ses propres noces de diamant, nous avons pu constater sa bonne santé et sa vivacité d'esprit mais aussi l'homme sensible, affectueux, émotif et attentionné qu'il cachait mal.

Au nom de tous les Libournais et au nom de tous mes collègues élus ou ancien élus du Conseil Municipal et du Conseil Général auxquels s'associe Philippe Madrelle, Président du Conseil Général, c'est avec émotion que je salue sa mémoire.

En ce jour de deuil pour notre ville, j'exprime à Madame Teurlay, à ses deux enfants Nelly et Denis, à Brigitte, à ses petits-enfants et arrières petits-enfants ainsi qu'à toute sa famille, mes condoléances, le témoignage de mon respect et de toute ma sympathie.

À l'instant du départ d'André Teurlay, Libourne perd assurément l'une de ses figures importantes dont le souvenir se perpétuera à travers l'œuvre collective qui fut la sienne et les liens profonds qu'il a tissés avec chacun...



Maire de Libourne de 1979 à 1989, Conseiller Général du canton de Libourne de 1979 à 1998, André TEURLAY est décédé le jeudi 14 septembre au matin, à l'âge de 89 ans



Un Libournais de cœur

Né le 25 juillet 1917 à Libourne, il est scolarisé à l'école primaire du Nord, puis à l'École du Sud au groupe supérieur. Après le décès de son père, Augustin Teurlay, il décide, à l'âge de 15 ans, d'entrer en apprentissage puis de faire une école de décoration à Tours. Il travaille ensuite chez un peintre décorateur à Bordeaux.

Entre 1938 et 1945, il est appelé sous les drapeaux, mobilisé et fait prisonnier de guerre. Blessé par un éclat d'obus, il est hospitalisé à l'hôpital des armées Robert Picquet.

Le 13 avril 1946, il se marie à Libourne avec Solange Gilberte Desbordes, qui donnera naissance à deux enfants, Nelly et Denis.

En 1947, il s'établit comme « maître artisan peintre décorateur » à Libourne, puis crée un commerce avec son épouse.

Sa carrière politique

En 1959, il est élu au conseil municipal, en qualité d'Adjoint délégué aux ateliers municipaux. Il est réélu en 1965, puis en 1971, avec une délégation aux Affaires Sociales. En 1977, il est le seul élu au premier tour et devient 1er adjoint du Maire Rober Boulin.

Élu Maire le 15 décembre 1979 à la suite de la disparition tragique et mystérieuse du Ministre Robert Boulin, il est réélu à ce poste en 1983.

Il est également conseiller municipal d'opposition de 1989 à 1995 et conseiller général du canton de Libourne de 1979 à 1998.

Il exerce de nombreuses autres charges, telles que celle de Président honoraire de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Libourne, et de Président du Conseil d'Administration du Centre Hospitalier de Libourne, en qualité de Maire de la ville.



André Teurlay avait été fait Officier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur en 1988, ainsi que Officier dans l'Ordre des Palmes Académiques et Commandeur du Mérite du Travail. Il était également décoré de la Croix du combattant 1939-1945.

Sportif, il était un ancien du patronage des Bleus de Saint-Ferdinand et il était enfin grand-père de 4 petits-enfants et 2 fois arrière-grand-père.



Célébration des noces de diamant, le 3 juin 2006

Pour la petite histoire... pensez aux archives municipales !

Les archives municipales, ce sont plus de 10 000 dossiers à votre disposition... Vous souhaitez découvrir l'histoire de votre famille, reconstituer votre arbre généalogique, retrouver les documents nécessaires pour faire valoir vos droits, n'hésitez pas à vous rendre aux archives municipales de Libourne. Ce service conserve tous les documents de l'administration municipale de 1400 à nos jours. Vous y trouverez, entre autres, les registres de l'État civil de 1608 à 1915, les listes électorales depuis 1829, les déclarations et tables des décès jusqu'en 1974, ainsi que les listes de recensement militaire depuis 1816. Si vous venez d'acheter une maison, les archives peuvent aussi vous être utiles : les dossiers de travaux et les plans de la ville ainsi que les permis de construire (de 1954 à 1999) y sont conservés. Outre les documents publics, les archives mettent à la disposition du grand public et des chercheurs des revues anciennes, des livres d'histoire locale et des dossiers thématiques sur des sujets aussi divers que le port et la navigation à Libourne du 18^e au 20^e siècle, les maires de Libourne...

Le personnel des archives peut vous guider dans vos recherches si vous le souhaitez.

Archives, mode d'emploi

Entrée libre et gratuite les mardis et vendredis de 9h à 12h, les jeudis de 14h à 17h.
Possibilité de prendre rendez-vous les autres jours ou de faire une demande par correspondance.
Les documents sont consultables sur place et une photocopieuse est à votre disposition. Chaque document demandé doit faire l'objet d'une fiche pré-remplie par le demandeur.

Bientôt une nouvelle adresse

Fin 2007, les archives municipales déménagent rue Paul Bert, dans des locaux plus adaptés à l'accueil du public et à la recherche, comprenant une salle de lecture, un poste d'accueil, une salle de tri et une salle de réserve plus conséquente pour près de 2 km de documents.



La vie des

Communauté de Communes du Libournais : nouveaux locaux, nouvelle adresse



La Communauté de communes du Libournais (CCL) a changé d'adresse durant l'été. L'administration de la CCL, le bureau communautaire du logement et le service de transport des personnes à mobilité réduite, ouverts au public, se trouvent désormais au **21, avenue du Maréchal Foch** à Libourne. L'immeuble communautaire abrite également le Relais d'Assistants Maternelles (R.A.M.) de la communauté de communes.

Communauté de Communes du Libournais (CCL)

BP 2026 - 33502 Libourne Cedex
Tél. : 05 57 25 01 51 - Fax : 05 57 25 45 75
Email : contact@cc-libournais.fr

Bureau communautaire du logement - Tél. : 05 57 25 45 74
Relais Assistants Maternelles (R.A.M.) - Tél. : 05 57 25 45 72

Travaux du Barreau Nord en bonne voie

Les travaux de réalisation du Barreau Nord, qui fera la jonction entre l'avenue Georges Pompidou et le rond point de l'avenue de l'Europe, sont en bonne voie : l'ouvrage métallique a été « lancé » au-dessus de la voie ferrée, les piliers sont en place, les tabliers sont en cours de bétonnage. Le viaduc est prévu pour la fin de l'année et les raccordements définitifs seront effectués courant 2007.

Coût global : 9,9 M€
Participation de la Ville :
850 000 € sur 3 ans, dont
255 000 € au titre de 2006.



Mobilisez-vous pour donner votre sang !



Vendredi 20 octobre et Vendredi 22 décembre :
Salle du Verdet (rue de Toussaint), de 16h à 19h
Samedi 21 octobre et Samedi 23 décembre : Salle
de Réunions - Hôtel de Ville, de 9h30 à 12h30
*Stationnement gratuit place Abel Surchamp pour les
donneurs*

quartiers

« Enveloppes de Quartier » : on vous donne des moyens !

La concertation et la démarche participative, on en entend beaucoup parler, mais à quelles réalisations concrètes aboutissent-elles ?

La Ville de Libourne, depuis 2003, vous donne les moyens financiers de réaliser vos projets d'aménagement ou d'embellissement de votre quartier.

Le dispositif « Enveloppes de Quartier » a permis de répondre aux demandes des habitants : renforcement de l'éclairage public, travaux de sécurisation, aménagement d'une aire de jeux pour les enfants...

Pour la quatrième année consécutive, 220 000€ ont été alloués par la ville aux « Enveloppes de Quartier », répartis dans les 5 quartiers de la ville (sud, est, nord-est, nord et centre).

La municipalité vous donne les moyens d'agir ; participez aux 2 réunions de votre quartier, afin de nous soumettre les projets permettant l'amélioration de votre cadre de vie.

Quartier Sud : École primaire du Sud

1^{ère} réunion : Lundi 6 novembre 2006 à 20h30
2^e réunion : Mardi 5 décembre 2006 à 18h30

Quartier Est : Salle du Verdet

1^{ère} réunion : Lundi 6 novembre 2006 à 18h30
2^e réunion : Mercredi 6 décembre 2006 à 18h30

Quartier Nord Est : École primaire du Nord-Saint Exupéry

1^{ère} réunion : Jeudi 9 novembre à 20h30
2^e réunion : Jeudi 7 décembre 2006 à 18h30

Quartier Nord : École primaire des Charruauts

1^{ère} réunion : Jeudi 9 novembre à 18h30
2^e réunion : Mardi 12 décembre à 18h30

Quartier Centre : Salle des Mariages

1^{ère} réunion : Mardi 14 novembre à 18h30
2^e réunion : Jeudi 14 décembre à 18h30

Renseignements : service démocratie participative
tél. : 05 57 55 33 09

⇒ Plus d'infos sur : www.ville-libourne.fr
Rubrique : les quartiers



Libus nouvelle version

La Ville de Libourne est dotée d'un réseau de transport en commun, LIBUS, qui permet de se déplacer où l'on veut et quand on le souhaite en toute sécurité. Parallèlement aux grands projets d'aménagement de la ville, Libourne a su développer un réseau de bus adapté aux attentes de ses habitants. Libus représente près de 300 000 voyages par an, 7 lignes dont 2 à usage scolaire.



Les nouveautés

Lignes S et T (lignes scolaires) : le passage des bus a été avancé à 12h15 et 17h15 afin de réduire le temps d'attente des collégiens et lycéens.

Ligne 2 :

Extension de la ligne jusqu'au « Lac des Dagueys-Nissolia ». La zone industrielle de la Ballastière est desservie sur demande. Augmentation du nombre de dessertes de la cité du Vieux Tilleul (18 par jour contre 5 précédemment).

Ligne 4 :

Extension de la ligne jusqu'au rond point de l'Europe, création de l'arrêt « Europe » 3 nouveaux arrêts ont été créés pour desservir tout le quartier sud : « Louis Didier Embarcadère », « Condat Ausone », « Réaux/ Monrepos ».

Les horaires 2006-2007 sont disponibles à l'agence Libus, en Mairie ou dans tous les points de vente de tickets de bus.

Budget : 683 000 € pour l'année

Agence Libus - 45 allées Robert Boulin - Tél. 05 57 51 00 24
Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h35

⇒ Plus d'infos sur : www.ville-libourne.fr
Rubrique : Aménagement urbain / Voirie et réseaux / Circulation

Libourne compte 44 clubs sportifs et 4500 licenciés. Deux équipements municipaux appartenant à la Ville sont gérés en délégation de service public.

Centre hippique Libournais « Les écuries de l'Isle »

- > 1 manège couvert de 60 X 20 mètres situé au centre de 8 hectares de verdure
- > 3 carrières en sable, 50 boxes
- > 10 chevaux et 20 poneys d'instruction
- > 2 enseignants d'équitation diplômés d'Etat et 1 monitrice diplômée
- > 250 licenciés
- > Cours d'initiation et perfectionnement
- > Activités pour les petits (à partir de 4 ans)
- > Organisation et participation à de nombreuses compétitions officielles (saut d'obstacles, cross, dressage...)

Renseignements :

Centre hippique Libournais "Les écuries de l'Isle"
2 Anguieux 33126 FRONSAC - 05 57 51 41 46

Tarifs :

La Ville de Libourne a décidé d'appliquer le quotient familial afin de favoriser l'accès au Centre hippique
Calculez vos tarifs "quotient familial" sur www.ville-libourne.fr



Tennis Club de Libourne

Club house - 4, avenue du Général de Gaulle - 05.57.51.00.58
Société Axel-Véga, gestionnaire de l'équipement municipal

- > Un équipement situé à proximité du centre-ville (près du stade Moueix)
- > 8 courts extérieurs en terre battue ou en quick
- > 3 terrains couverts en terre battue
- > 2 moniteurs diplômés
- > Ecole de tennis
- > Pratique de loisir
- > Compétition en championnats ou en tournois homologués



Ouverture tous les jours de 9h à 22h du lundi au samedi
et de 9h à 20h le dimanche.

Tarifs de Location horaire des courts

- Terrain couvert en terre battue : 12 €
- Terrain extérieur en terre battue : 11 €
- Terrain extérieur en dur : 9 €



Plus d'infos sur : www.ville-libourne.fr

Vous allez voter !

Les Libournais, comme tous les citoyens français, vont devoir sortir leur carte d'électeur et se rendre aux urnes pour faire entendre leur voix : élections présidentielles, législatives, municipales en 2007 et 2008, élections européennes, régionales et cantonales ensuite : petit tour d'horizon de la vie démocratique et mode d'emploi...

Les conditions requises pour voter

« Sont électeurs, dans les conditions déterminées par la loi, tous les nationaux français majeurs des deux sexes, jouissant de leurs droits civils et politiques » (article 3 de la Constitution).

En d'autres termes, être électeur, c'est disposer de la nationalité française, avoir 18 ans (depuis 1974), et jouir de ses droits civils et politiques, ce qui exclut les majeurs sous tutelle ou les personnes condamnées qui ne jouissent plus, temporairement, de ce droit. Enfin, il est nécessaire d'être inscrit sur la liste électorale de sa mairie **avant le 31 décembre de l'année précédent les élections.**



Remise des cartes d'électeurs aux jeunes de 18 ans

Une inscription d'office à 18 ans

La loi prévoit d'inscrire d'office les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans entre le 1er mars 2005 et le 28 février 2006. Si vous êtes dans cette situation, vous êtes donc inscrit, sans avoir à en faire la demande, sur les listes électorales de la commune où vous résidez.

Cependant, vérifiez auprès de votre mairie que c'est bien le cas car vous ne recevrez pas de notification de votre inscription. Pour vous inscrire sur les listes électorales d'une autre commune, il suffit d'accomplir les formalités d'inscription volontaire auprès de la mairie de la commune où vous souhaitez voter.

Du côté des candidats...

Se présenter à une élection nécessite de remplir les mêmes conditions que pour être électeur. Cependant, le législateur impose un âge minimum pour les candidats, selon les scrutins : 18 ans pour les élections municipales et cantonales, 23 ans pour les élections présidentielles et les élections législatives.

Les ressortissants de l'Union Européenne peuvent aussi voter !

Depuis septembre 1992, date de la ratification du traité de Maastricht, les ressortissants de l'Union Européenne ont le droit de vote et d'éligibilité pour les élections municipales et européennes dans leur pays de résidence, sous réserve d'être inscrits sur les listes électorales complémentaires.

Bon à Savoir

Depuis 2000, la loi sur la parité politique impose des listes mixtes alternant des candidats hommes et femmes, ceci afin de réduire la sous-représentation des femmes aux fonctions électives. La France a été le premier pays à adopter une telle loi, appliquée pour la première fois aux élections municipales de mars 2001.

Les échéances électorales à venir

Élections présidentielles

Élection du Président de la République
Suffrage universel direct, scrutin uninominal à deux tours
Durée du mandat : 5 ans (depuis 2002)
Dernière élection : 21 avril et 5 mai 2002

Prochaine élection : 1^{er} tour : 22 avril / 2^e tour : 6 mai 2007

Élections législatives

Élection des 577 députés, à raison d'un député par circonscription législative

Suffrage universel direct, scrutin uninominal à deux tours
Durée du mandat : 5 ans
Dernière élection : 9 et 16 juin 2002

Prochaine élection : 1^{er} tour : 10 juin / 2^e tour : 17 juin 2007

Élections municipales

Désignation des membres du conseil municipal, qui à leur tour éliront le maire et ses adjoints

Suffrage universel direct, scrutin proportionnel de liste à deux tours (car Libourne est une commune de plus de 3500 habitants)
Durée du mandat : 6 ans (sauf prorogation)

Dernière élection : 11 et 18 mars 2001

Prochaine élection prévue en 2008

Les échéances plus lointaines

Élections européennes

Désignation de 78 députés européens, élus pour représenter la France au Parlement européen, assemblée des représentants des citoyens des 25 états membres de l'Union Européenne (626 députés européens au total).

10 parlementaires représenteront ainsi la zone du grand Sud-ouest, composée de l'Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon
Suffrage universel direct - Durée du mandat : 5 ans

Dernière élection : 13 juin 2004

Prochaine élection : juin 2009

Élections régionales

Élection des conseillers régionaux qui siègent à l'assemblée du Conseil Régional d'Aquitaine, qui dirige l'action de la région.

Suffrage universel direct, dans le cadre de listes départementales. Depuis 2004, le mode de scrutin, à deux tours, combine une représentation proportionnelle, avec une prime de 25% des sièges attribuée à la liste ayant le plus de suffrages à l'issue du 2^e tour.

Dernière élection : 21 et 28 mars 2004

Prochaine élection : 2010

Élections cantonales

Élection des Conseillers Généraux qui composent le Conseil Général de Gironde, l'assemblée qui dirige l'action du département.

Les Conseillers Généraux sont élus pour 6 ans dans le cadre du canton mais le Conseil Général est renouvelé par moitié tous les 3 ans. Le président est élu par les Conseillers généraux pour 3 ans.

Suffrage universel direct au scrutin uninominal majoritaire à deux tours.
Dernière élection : 21 et 28 mars 2004 pour le canton de Libourne

Prochaine élection : 2011 pour le canton de Libourne (élection en 2008 pour les cantons renouvelés en 2004)

➔ Plus d'infos sur www.ville-libourne.fr
Rubrique : La Mairie / Élections

Agnès Chauveau

Femme d'action et de conviction : une brune qui ne compte pas pour des prunes !

Brillante chef d'entreprise du milieu automobile, responsable syndicale de haut niveau, lauréate du prix « Madame Commerce de France 2006 », Agnès Chauveau cumule les succès professionnels dans un milieu traditionnellement très masculin.

Une reconnaissance appréciée par la Libournaise qui pour maîtriser le monde des 180 tonnes n'en reste pas moins femme...

Camions impeccablement reluisants garés dans un ordre parfait sur le parking, locaux design, bureaux aux teintes claires, ambiance lumineuse, accueil raffiné : ici, tout est contraire aux clichés liés à l'univers des gros bras, tenues graisseuses et odeurs de cambouis qui ont fait le succès de tant de héros cinématographiques à la virilité poids lourd !

Agnès Chauveau apporte sans conteste à la concession de véhicules industriels qu'elle dirige depuis vingt ans à Arveyres, un souffle de légèreté et de fantaisie.

Twin-set imprimé panthère, petites mules à talons, bijoux brillants et vernis à ongles : la silhouette impose son style avec aisance, à la fois ultra-féminine et preuve d'une personnalité affirmée. Un rôle qui pourtant ne coulait pas de source dans les années 70 lorsqu'elle intègre l'en-

treprise créée par ses parents en 1945...

« Aujourd'hui, nous ne sommes que trois femmes en France à exercer ce métier, mais le milieu est en train de s'ouvrir à la mixité. Ici-même à l'atelier, je viens d'embaucher une toute jeune femme. Pour entretenir nos véhicules industriels et utilitaires, la force physique n'est pas néces-

saire : les interventions comportent beaucoup d'électronique, de compétences en diagnostic. Et nous avons tous les outils les plus sophistiqués pour lever, réparer, régler les poids lourds. Il y a encore une grande méconnaissance et beaucoup de barrières éducatives autour de notre profession. À la Chambre de commerce de Libourne, je présente régulièrement les différents métiers de la filière automobile, pour faire connaître notre secteur aux jeunes des deux sexes et pallier le manque de passerelles entre l'Éducation nationale et le monde de l'entreprise. »

Constat d'un état de fait, vision d'ensemble, recherche de solutions, action sur le terrain : un résumé de la démarche professionnelle et de la philosophie personnelle qui animent Agnès Chauveau dans chaque domaine de sa vie.



Agnès Chauveau reçoit le Prix Madame Commerce de France des mains de Renaud DUTREIL en mars 2006

Coups de cœur, coups de gueule, coups de blues...

Femme de conviction et d'engagement, la brune quinquagénaire revendique son appartenance à une génération d'« agitateurs d'idées ». Elle défend un esprit à la fois d'ouverture et d'analyse, héritage d'une jeunesse secouée par le bulldozer de mai 68 mais aussi formée à la pensée sur le mode thèse, antithèse, synthèse.

S'assurer de posséder toutes les données pour traiter un sujet et pouvoir faire la part des choses, donner l'impulsion de réalisations collectives, ne pas se laisser influencer par la frilosité et la grogne « typiquement françaises », faire entendre des griefs justifiés, partager des projets : autour de ces valeurs fortes, le syndicalisme et le bénévolat ne pouvaient être que des vecteurs très attractifs pour celle qui se définit comme une « optimiste raisonnable et raisonnée ».

Depuis bientôt trente ans, elle est un des piliers de la Chambre syndicale nationale du commerce et de la réparation automobile, dont elle préside aujourd'hui le Conseil des régions.

Toujours solidaire de sa corporation, elle assume également la présidence de la « Commission relations constructeurs et gestion » au sein du groupement des concessionnaires Renault Trucks.

Son parcours de dirigeante à la tête d'une quarantaine d'employés, son action auprès des autres entreprises, ses différents mandats dans les organisations professionnelles, et sans doute aussi ce petit « plus » qui la caractérise, lui ont valu de recevoir des mains du ministre Renaud Dutreil le titre prestigieux de « Madame Commerce de France 2006 ».

La cascade d'un petit rire s'échappe de la bouche ronde, derrière les grandes lunettes transparentes – très « couture » ! – le regard noisette se plisse : Agnès Chauveau sourit encore du plaisir intense d'avoir été invitée personnellement à la garden-party de



l'Élysée pour recevoir la coupe qui trône dans son bureau. Elle a d'ailleurs écrit le récit de cette réception – « oui, j'aurais aimé être journaliste ou écrivain ! » – sous forme d'une nouvelle destinée à la présidente du « Conseil européen des femmes d'entreprise et du commerce » qui ne pouvait elle-même y assister. Fidèle à ses promesses comme à ses responsabilités, Agnès Chauveau confie que « c'est la nature humaine qui fait la passion », qui donne la soif de connaissances, le désir de progresser, le plaisir d'apprendre tous les jours. Un appétit pour la vie qui la pousse vers la lecture, la musique, les voyages, le yoga, l'équilibre du corps et de l'esprit.

Des regrets ?

« Hum... oui, sans doute le manque de temps, et parfois la solitude du chef d'entreprise. Mais aussi et surtout les insatisfactions et les injustices au quotidien. Tenez, il n'y a même pas un chemin de roulement pour faciliter le transport des bagages à la gare de Libourne, alors que nous avons le TGV ! Comment voulez-vous que les personnes âgées aient envie de voyager??! »

Retour au concret et à l'efficacité, comme une seconde nature...

Libournaise pure souche et fière de l'être, Agnès Chauveau a enraciné sa vie et sa réussite professionnelle sur sa terre natale. Elle est membre du Conseil de développement du Pays libournais.

« Je m'engage pour le Pays, non pas pour exercer un pouvoir financier ou de décision, mais pour vivre l'expérience de la vie citoyenne et de la démocratie participative.

Chaque membre du groupe s'exprime, et quand les hommes politiques de différents bords travaillent en bonne intelligence, la symbiose multiplie les potentiels d'initiatives et de développement. Le Pays est fragile sur le plan économique, ses communes réunies sont sa richesse.

Belles entreprises, qualité de vie, diversité commerciale, abondance culturelle, environnement privilégié, nous avons tout ça. Notre territoire est un organisme vivant dont Libourne serait le cœur, il ne faut pas en parcelliser les forces.

En tout cas, pour reprendre une devise qui m'est chère, c'est la moindre des choses d'essayer. Nous le devons à ceux qui nous font confiance. »





Le Centre Communal d'Action Sociale : une étape pour réintégrer la vie

L'accablement qui peut atteindre toute personne ayant perdu son emploi ou son logement, la peur de ne pas parvenir à nourrir sa famille, l'inquiétude de voir vieillir ses parents sans pouvoir leur apporter le confort et le réconfort qu'ils méritent, le sentiment d'isolement, la dépendance due au handicap ou à une santé défaillante, l'envie non assouvie de se cultiver, de pratiquer un sport, d'accéder aux loisirs...

Chacun d'entre nous peut avoir un proche ou être soi-même, un jour ou l'autre, confronté à l'une de ces souffrances.

Et lorsqu'elles affectent l'existence, se cumulent, se répètent, ces épreuves risquent de faire basculer des vies entières dans un quotidien sans dignité, sans chaleur, sans satisfaction.

Notre réalité n'est plus celle d'un village où les générations se côtoyaient naturellement, où tous se connaissaient et se soutenaient en cas de problème mais la solidarité et la responsabilité collective existent toujours.

Selon Hubert Reeves, astro-physicien, chercheur-philosophe, grand défenseur de l'environnement, l'élan de solidarité envers les plus faibles est le critère qui caractérise l'espèce humaine plus qu'aucune autre parmi les 15 millions qui vivent sur la planète.

Certaines politiques choisissent de développer des outils dédiés aux populations en difficulté, à travers des actions très concrètes, efficaces, immédiates.

À Libourne, l'équipe municipale affirme ce choix politique et humain. Son Centre Communal d'Action Sociale met en œuvre le projet de « prendre en compte les personnes les plus fragiles pour le mieux-être et le mieux-vivre ensemble ».

Jour après jour, les travailleurs sociaux viennent en aide à ceux qui subissent un sort difficile, pour qu'ils trouvent ou retrouvent leur place dans la communauté.

Zoom sur quelques missions menées par les agents du CCAS, un lieu-ressource pour tous...



Prendre en compte toutes les demandes sans exception

En 2005, 14500 personnes ont été reçues au 146 rue du Président Doumer, et quelque 17 000 autres ont fait l'objet d'un accueil téléphonique. Le CCAS répond d'une façon inconditionnelle à toutes les situations, de l'urgence sociale à l'accompagnement individuel dans la durée.

Un homme d'une cinquantaine d'années a été aperçu errant dans la rue depuis quelques jours, très affaibli, loin de son domicile habituel. Les habitants du quartier l'ont signalé à la police qui a prévenu le CCAS. Celui-ci organise une hospitalisation et recherche les proches du malade.

Une mère de famille s'inquiète de ne plus avoir de nouvelles de son fils de 25 ans, dépressif, depuis deux semaines : après avoir tenté de prendre contact avec lui, le CCAS intervient à son domicile avec les pompiers et le découvre inanimé.

Un couple aux revenus très faibles, "au bout du rouleau", en recherche d'emploi, se présente pour obtenir une aide alimentaire...

Autant de parcours de vie qui nécessitent une prise en charge urgente sur le plan administratif, matériel, financier, médical et tout simplement humain.

Il faut être à l'écoute et réactif rapidement.

Les interventions du CCAS concernent particulièrement les personnes isolées et les ménages sans enfants mais quels que soient le motif et l'origine de l'appel – souvent en forme de SOS –, son équipe le prend en compte immédiatement.

D'abord accueillir la personne, son histoire, sa souffrance...

Ensuite vient une étape d'orientation vers les structures et services adaptés ou un suivi par le CCAS lui-même, en réseau avec l'ensemble des services de l'État (ANPE, DDASS), les collectivités locales (Conseil général, Conseil régional) et les indispensables associations de bénévoles, très actives en Libournais (Secours Catholique, Secours Populaire, Entraide protestante, ADT Quart Monde, Auberge du cœur, le Lien, etc.).

Outre l'urgence sociale, le CCAS organise et coordonne de nombreuses actions d'aide personnalisée dans les domaines de l'insertion, de l'emploi, de la santé, de la culture, des loisirs. Les solutions sont élaborées avec le demandeur : une fois son problème entendu, reconnu et évalué, un engagement mutuel est pris. Un plan d'actions se met en place, dont l'objectif, à terme, est d'éviter tout dispositif d'assistantat. Le CCAS n'entretient pas une logique de dépendance : il ne procure pas de revenus complémentaires, n'agit pas à la place de la personne concernée mais accompagne durablement tous ceux qui en ont besoin.

Centre Communal d'Action Sociale
146, rue du Président Doumer
BP 60037 - 33 503 Libourne Cedex
Accueil sur place du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h,
sans rendez-vous.
Tél. : 05 57 55 33 70
Fax : 05 57 25 23 09
E-mail : ccas@mairie-libourne.fr

⇒ **En savoir plus : www.ville-libourne.fr**
Rubrique : Développement social

Lutter contre toutes les formes d'exclusion

Difficultés économiques, professionnelles, familiales, handicap physique ou mental : sur le terrain, le CCAS fait face à des cas douloureux auxquels s'ajoute souvent la discrimination. Les conseillers en économie familiale ont un rôle délicat : aider les foyers à gérer leur budget



et sortir ceux qui sont surendettés du piège dans lequel les crédits et les remboursements impossibles les ont jetés. Décryptage de la problématique spécifique à chacun, éclaircissement des dossiers bancaires, rendez-vous avec les débiteurs, renégociation des dettes, étalement des paiements... Il faut aussi prévenir la menace d'expulsion, préserver le droit au logement, négocier avec les propriétaires, parfois aller jusqu'à la médiation, éviter l'affrontement judiciaire. Toutes ces actions sont menées avec le demandeur, le CCAS lui servant de guide et d'intermédiaire. L'aide alimentaire – en nature ou en espèces – permet aux plus démunis de passer un mauvais cap, de même que l'accès au restaurant social qui garantit un repas chaud et un temps de partage pour une somme symbolique.

Après vérification de leur niveau de ressources et de leur situation administrative (Assedic, RMI), les personnes aux faibles revenus qui souhaitent aller au spectacle peuvent bénéficier de billets à tarif très préférentiel : le Liburnia réserve un quota de places pour un public qui, sans le CCAS, ne pourrait jamais assister à une pièce de théâtre.

Il en est de même pour les manifestations et activités sportives payantes et pour l'utilisation des équipements publics (piscine, centre de loisirs etc.).

S'intégrer et profiter de la vie : un droit pour tous

La "Mission Handicap et Santé publique" mise en place par la Mairie depuis 2003 défend les droits et la qualité de vie des personnes en situation de handicap physique, psychique, sensoriel.

La ville est-elle accessible pour ces personnes? Peuvent-elles y circuler facilement? Ont-elles les mêmes chances que les autres de participer à la vie culturelle, de pratiquer un engagement associatif ou citoyen?

Aux côtés du CCAS, l'association GIHP (Groupement pour l'Insertion des Handicapés Physiques) pilote un diagnostic d'accessibilité de Libourne – y compris en ce qui concerne l'emploi – pour relever les manques et y remédier.

L'insertion professionnelle des personnes valides fait également partie des préoccupations du CCAS qui propose un dispositif en faveur des RMIstes, la lutte contre l'insalubrité et l'indécence des logements vacants, l'aide à la lecture, le renforcement des liens inter-générationnels...



Le vieillissement de la population est aujourd'hui un enjeu de société qui nécessite la professionnalisation du personnel : l'action sociale est un métier de plus en plus complexe. Formation à l'écoute, acquisition de compétences humaines et techniques, encadrement psychologique des travailleurs sociaux garantissent la qualité de l'accompagnement proposé par le CCAS aux personnes âgées.

Les soins infirmiers à domicile, sur prescription médicale, peuvent être effectués sur les cantons de Libourne et de Fronsac par une équipe permanente d'infirmières et d'aides-soignantes, auprès de 75 personnes âgées et 15 handicapées qui évitent ainsi l'hospitalisation.

La RPA : une bonne formule entre le tout-domicile et la maison de retraite médicalisée

Ceux qui choisissent d'emménager en Résidence pour Personnes Âgées y trouvent aussi de nombreux avantages.

Rupture de l'isolement, cadre rassurant, facilités pratiques et animations organisées peuvent même leur procurer une nouvelle qualité de vie.

Dans les 4 RPA de Libourne (Des Jardins / Henri Moreau / Carmel / Michelet) accueillant 136 résidents au total, chacun vit seul ou en couple dans son propre logement (T1, T2 ou petits pavillons) aménagé avec ses affaires personnelles.

Les espaces communs sont partagés pour les repas et les activités du foyer.



Autant de chantiers essentiels à un projet de société qui défend, avant tout, le respect de la personne humaine.

Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées

Le CCAS aide les personnes âgées valides et autonomes à réaliser leur projet : ne pas quitter leur logement ou s'installer en résidence spécialisée (foyer logement).

Dans les deux cas, nos aînés restent chez eux aussi longtemps que leur état physique le permet.

Passer leur fin de vie dans les murs qui les abritent depuis des années est un souhait que nos parents et grands-parents expriment fréquemment.

C'est pourquoi le service d'aide à domicile (ménage, courses, préparation des repas) est le plus important du CCAS de Libourne, représentant 1/4 de son budget annuel, 90 salariés, 700 personnes âgées prises en charge.

Le travail des agents par secteur géographique contribue à renforcer le lien social autour de la personne âgée (avec le voisinage, les commerces de proximité) : leurs interventions peuvent aller de quelques heures par semaine à 30 heures hebdomadaires selon les besoins étudiés au cas par cas.

Le portage de repas est assuré sur tout le territoire de la Communauté de Communes – Libourne et les 5 communes adjacentes, Les Billaux, Lalande-de-Pomerol, Pomerol, Moulon, Génissac.

Le personnel responsable de chaque RPA, présent en permanence, prend contact tout au long de la journée avec les personnes âgées pour s'assurer de leur sécurité et de leur bien-être.

Les logements sont attribués en fonction des ressources, de critères de santé et du rapprochement des familles, avec une quote-part financière à la charge du résident – parfois très faible mais essentielle pour qu'il conserve la fierté de se prendre en charge.

Reconnaître les gens du voyage comme des citoyens à part entière

C'est en juin dernier qu'a été inaugurée la nouvelle aire réservée aux gens du voyage (réalisée par la Communauté de communes) mais le processus visant à leur donner une place dans la cité est enclenché depuis plusieurs années. Dans ce domaine, la mission du CCAS comporte une dimension sociale et éducative : le travail de connaissance des familles et de communication a permis d'atteindre un taux de scolarisation des enfants de 100 %, réussite exemplaire, clé d'une intégration des nouvelles générations.

Par ailleurs, occuper un terrain reconnu et aménagé décemment a désamorcé les tensions que pouvait faire naître l'appropriation sauvage des espaces publics.

Au-delà des frontières de la commune, le CCAS de Libourne prend l'initiative de suivre le parcours des populations non sédentaires et travaille alors en lien avec les relais sociaux d'autres départements et régions.

Le CCAS de Libourne, c'est aussi...

- en moyenne, 72 personnes qui se présentent chaque jour au bureau d'accueil
- 175 agents, professionnels de l'aide sociale
- un budget annuel de plus de 6 millions d'euros en 2006

Une enquête pour établir le panorama social de Libourne

Pour la première fois, l'Union nationale des CCAS a réalisé l'Analyse des besoins sociaux (ABS) de la commune de Libourne, sous forme de diagnostics qui révèlent les problématiques propres à notre territoire. Libourne est la première commune de la Gironde à avoir mené cette enquête qui s'appuie sur de nombreux paramètres (évolution de la démographie, mouvements de population, nombres de familles monoparentales, niveau moyen des salaires, estimation de la pauvreté etc.) composant une véritable photographie sociale de la ville.

Cette vision, à la fois globale et affinée, donne aux acteurs sociaux – élus, cadres, travailleurs de terrain – une meilleure connaissance du public.

Le CCAS utilisera ces conclusions et leur projection dans le temps pour adapter, anticiper et ajuster ses interventions au plus près de la réalité de la commune.

L'ABS sera également un outil précieux dans la perspective d'un futur Centre intercommunal d'action sociale.

LIBOURNE, au carrefour des

Située au confluent des vallées de l'Isle et de la Dordogne, Libourne se trouvait, jusqu'au siècle dernier, à la croisée des langages et des traditions. Sa position, à la frontière entre l'Aquitaine et la Saintonge, faisait de notre ville un « carrefour des parlers », où se côtoyaient encore au siècle dernier différentes langues ou dialectes : si le français y est depuis longtemps la langue officielle, le gascon, le « bordeluche », ou le « gabaye » étaient encore parlés sur le marché de la place Abel Surchamp il y a quelques décennies.

Et sans folklore, allez donc demander une « chocolatine » chez un boulanger du Nord de la Loire... vous comprendrez alors qu'il subsiste toujours des particularités régionales dans notre langage.



Libourne, pays de langue d'oc

À la chute de l'empire romain, naissent en Gaule deux groupes de langues romanes, issues, suivant leur contexte, d'évolutions différentes du latin vulgaire : ce sont les **langues d'oc au sud et les langues d'oïl au nord**, ainsi nommées pour la façon dont on disait « oui » dans chacune d'elles.

La langue d'oc, ou langue occitane, était en usage au sud d'une ligne passant près de Bourg sur Gironde, puis traversait le Nord des cantons de Fronsac et de Libourne, pour remonter vers Angoulême, Guéret et Vichy. Dans le libournais, le ruisseau de la Barbanne peut être considéré comme la limite frontalière de ce parler.

Cette langue, constituée à l'époque mérovingienne, est pleinement codifiée au début du Moyen-Âge et produit une littérature abondante dès le 10^e siècle : la célèbre chanson de Roland ou la « Chanson de Sainte Foy » ou « Canson de Santa Fe », écrite vers l'an 1000,...

Langue des troubadours comme Jaufré Rudel, elle est aussi la **seule langue, avec le latin, employée pour la rédaction des actes administratifs de nos régions**, jusqu'à ce que François 1^{er} impose en 1539 le français comme seule langue officielle

par l'édit de Villers-Cotterêt. Le « Livre Velu » de Libourne est un exemple de cet emploi, latin et gascon se côtoyant dans la rédaction des coutumes et actes réglant la vie de notre cité.

La langue d'oc comporte plusieurs dialectes qui obéissent tous à la même grammaire et aux mêmes racines mais diffèrent les uns des autres notamment par des terminaisons de mots différentes. **Ces différents Occitans sont le Gascon, le Languedocien, le Limousin, l'Auvergnat, le Gavot (haut provençal) et le Provençal.**

Pour la première fois en Libournais, la « félibrée » (felibre) en occitan

Le Pays Libournais accueillait le 2 juillet dernier à Sainte Foy la Grande la 87^e « felibre », organisée par le Bornat du Périgord. Cette fête folklorique traditionnelle fut instituée en Dordogne en 1901, suite au succès du mouvement de renaissance de la culture occitane initié par Frédéric Mistral, en Provence, en 1854. Des poètes locaux du XIX^e siècle firent également revivre la culture occitane de notre région : Gaston Jasmin en Agenais, Antoine Verdié et Ulysse Despau à Bordeaux, Jean-Edmond Lapelletrie à Libourne...

Libourne, ville gasconne au carrefour de multiples parlers

Située à l'extrémité Nord de la région du parler Gascon, **Libourne se trouve également au carrefour de deux autres parlers occitans** que sont le **Limousin**, utilisé dans la Double et la vallée de l'Isle, et le **Languedocien**, en usage vers Sainte Foy et la vallée de la Dordogne. Ces parlers se diffusaient par les voies de commerce et de communication et empruntaient les vallées des rivières qui remontaient jusqu'au port de Libourne.

Le Gascon, que ne parlent plus que quelques rares personnes âgées en Libournais, est toujours très vivant : il est encore une des langues officielles du Val d'Aran, région séparée de l'Aquitaine en 1258 actuellement située en Espagne : sur les bâtiments publics, hôtels et commerces de Vielha, principale ville de cette enclave, s'affichent toujours trois langues : le gascon, le catalan et le castillan.

parlers d'oc et d'oïl

Il était une fois... Libourne

Jean-Edmond Lapelletrie, Poète Gascon Libournais

Né à Libourne le 22 décembre 1847, Jean-Edmond Lapelletrie a écrit un ouvrage intitulé « Fantaisies Libournaises » («œuvres variées d'un enfant de Libourne»), publié en 1911, où il présente ses écrits en vers et en prose, rédigés en français ou en « patois Libournais » (gascon). Il a également traduit en français certains textes du poète agenais Gaston Jasmin, écrits en « patois agenais » (languedocien).



Ses écrits sont empreints d'humour, la Barbanne, son village de La Patache et le Club Nautique (ancêtre de l'ASL aviron) l'inspirant aussi bien que la Vieille Tour de Libourne.

Si son usage a quasiment disparu, le **Gascon marque toujours la toponymie du libournais** : le mot gascon « puch » signifiant une butte; « barthe », un basfond humide; « palus », un marais; « jalle », un ruisseau; « casse », un chêne; « caussade », un chemin; « artigue », un lieu défriché; « ous-tau », une maison; « bordette », une maisonnette; « barrail », un enclot; « mazère », des ruines, etc.

Quelques exemples de parler gascon utilisé dans le « Livre Velu » de la ville de Libourne : albergarias (auberge), arera (maintenant), arribat (arrivé), borgues (bourgeois), brouteyra (boucherie), blat (blé), cabal (cheval), cabra (chèvre), conquestats (achetés), gausir (jouir), ligar (lier), marcadia (acheté), neva (neuve), peira (pierre), rollat (enregistré), ségrat (sacré), yo (je), etc.

Le « Bordeluche », patois des docks et des marchés

Port de commerce situé à proximité de Bordeaux, Libourne connaît également le parler « Bordeluche », argot utilisé sur les quais et les marchés de Bordeaux.

Le « bordeluche » est un gascon déformé et enrichi par divers apports français, espagnols, et portugais. D'usage populaire, c'est le parler de Bacalan et des Capucins, parfaitement compris et quelquefois utilisé sur le marché de la place Abel Surchamp.

Le « Gabaye » ou le dialecte des nouveaux colons

Le « Gabaye » est le dialecte parlé dans la frange Nord du département de la Gironde, et plus particulièrement dans le Nord

Libournais. **Ce langage a été importé par vagues successives par des colons de Saintonge et du Poitou**, venus remettre en culture des terres saccagées à la fin de la guerre de 100 ans (1453).

Ces nouveaux arrivants s'établirent jusqu'à Monségur, au Sud-Est de l'Entre-Deux-Mers, à la fin du 15^e siècle, formant un **îlot de langue d'oïl noyé au coeur du pays d'oc**. On appelait ce noyau isolé « gavacherie », les « gavaches » étant des « étrangers », entourés de Gascons, tandis que les populations frontalières des Gascons en Libournais étaient nommées « gabayes ».

Le chansonnier et journaliste Pierre-Marie-Jean Peyreblanque fit revivre dans les pages du Résistant, sous le pseudonyme de la « mère Pignouffe », ce parler libournais, où des expressions issues du gascon étaient ponctuées de quelques interjections « gabayes », et ce, jusque dans les années 80.



Coiffe libournaise traditionnelle 19^e

Testez votre parler « bordeluche » ou « gabaye »

Savez-vous ce que signifient les termes suivants? - en « bordeluche »

(1) baille (2) baragouiner (3) biture (4) bugner (5) caner (6) gonze (7) gorret (8) margagne (9) fouaner (10) ragasser (11) rapia (12) se rincer la gardale (13) since, etc.

Les réponses : (1) eau (2) mal parler (3) ivresse (4) frapper (5) tuer, (6) homme (7) porc (8) faute (9) puer (10) répéter (11) radin (12) boire (13) serpillière, etc.

- en « gabaye »

(1) aïllan (2) aive (3) aneut (4) a'c't'heure (5) bisse (6) bughée (7) cagouille (8) chabrot (9) drôle (10) drôlesse (11) dail (12) geuserie (13) mitan (14) palisse (15) pinier (16) pilot (17) qu'est'ou qu'o'l'est? Etc.

Les réponses : (1) gland (2) eau (3) aujourd'hui (4) maintenant (5) rouge-gorge (6) lessive (7) escargot (8) mettre du vin dans la fin de la soupe (9) garçon (10) fille (11) faux (12) malice (13) milieu (14) haie (15) pin (16) tas (17) qu'est ce que c'est?, etc.

Parler ou danser occitan

« Alionòr », qu'es aquò ?

(Alionòr, qu'est ce que c'est?)

Créée en 1982 en vue de sauvegarder la culture occitane en Libournais, l'association, présidée par Monsieur Rault, propose trois activités principales : des ateliers de langue, à partir du dialecte languedocien, des ateliers de danses traditionnelles d'Aquitaine (rondeaux, congos, et autres danses typiques girondines...) des visites du petit patrimoine libournais et enfin des soirées « Bal trad » avec instruments traditionnels (vielle à roue, cornemuse gasconne)

Atelier de danse : un mercredi sur deux, de 20h30 à 22h30

Atelier de langue : un jeudi sur deux, de 20h30 à 22h30

Soirée « Bal trad » : le 24 février, salle des Charruauds
Pour tout renseignement, tél. 05 57 51 51 76

« Dans'Trad »

Cette association fait revivre le folklore de notre région et propose des ateliers d'initiation aux danses traditionnelles pour enfants et adultes, des spectacles de groupes folkloriques en costumes « Les Mascarets de Guyenne et Gascogne », et des expositions de coiffes, tissus, costumes et instruments de musique traditionnels.

Tous les mardis, à partir de 19h, salle des Charruauds, tél. : 05 57 84 39 10

agenda

À voir, à lire, à écouter...

Mi octobre à fin décembre 2006

expos & conférences

Jusqu'au mercredi 25 octobre

« Il était une fois la République espagnole - Guerre d'Espagne : 1936-2006 »
Médiathèque Condorcet

Judi 26 octobre

« Rencontre-débat avec des écrivains »
Médiathèque Condorcet

Du jeudi 26 octobre au samedi 16 décembre

« Affiches de la seconde République espagnole »
Médiathèque Condorcet

Jusqu'au samedi 28 octobre

« Éloge du Collectionneur Antoine-Victor Bertal (Créon, 1817 - Nice, 1895) »
Chapelle du Carmel

Mercredi 8 novembre

Conférence « CUBA » (2e partie) présentée par Marie-Thérèse ALONSO
15h - RPA du Carmel

Mercredi 22 novembre

Conférence : « Comment soigner les petites douleurs musculaires et articulaires » par Claude REY
15h - RPA du Jardin

Vendredi 24 novembre

Film-débat : « Land and freedom »
20h - Cinéma Grand Ecran
Association la Movida

Mercredi 6 décembre

Conférence sur un auteur présentée par Marie-Thérèse PELLERIN
15h - RPA du Jardin

Jusqu'au vendredi 15 décembre

Exposition « Donations 2006 »
Musée des Beaux Arts

Du vendredi 15 décembre au vendredi 5 janvier 2007

Exposition des Artistes Municipaux
Musée des Beaux-Arts

Spectacles et Concerts

Lundi 6 novembre

Spectacle enfants Halloween
14h30 - RPA du Jardin

Mardi 14 novembre

Cirque : « Expect » Cie 36 du mois
20h45 - Théâtre du Liburnia

Mercredi 22 novembre

Spectacle Jeune Public : « Amarante 1275° » Cie Mutine
16h - Théâtre du Liburnia

Mardi 28 novembre

Théâtre : « Oscar et la Dame Rose » de Eric-Emmanuel Schmitt
20h45 - Théâtre du Liburnia

Vendredi 8 décembre

Théâtre : « Auguste et Peter » Clownkitch
Compagnie de André Benedetto
20h45
Théâtre du Liburnia

Mercredi 13 décembre

Spectacle Jeune Public
10h et 16h
Théâtre du Liburnia

Vendredi 15 décembre

Magie : Xavier Motimer
20h45 - Théâtre du Liburnia



Manifestations

Judi 18 octobre

Après-midi jeux
14h30 - RPA du Carmel

Vendredi 20 & samedi 21 octobre

Don du sang
16h-19h - Salle du Verdet, le 20 octobre
9h30-12h30 - Salle de Réunions, Hôtel de Ville, le 21 octobre
Centre de Transfusion Sanguine

Lundi 23 octobre

Séance publique du Conseil Municipal
19h - Salle du Conseil

Du mercredi 25 octobre au mercredi

14 novembre
Fête Foraine de la Saint Martin
Cours Tourny

Lundi 6 novembre

Spectacle d'enfants à l'occasion d'Halloween
14h30 - RPA du Jardin



Judi 9 novembre

Thé dansant
14h30 - Salle des Fêtes

Samedi 11 novembre :

• Foire de la Saint Martin
Toute la journée - Rue Gambetta, Esplanade F. Mitterrand, Allées R. Boulin, Place Decazes

• Foire à la Brocante

Place Abel Surchamp

• Commémoration du 11 Novembre 1918

Monument aux Morts

Dimanche 12 novembre

Loto
14h30 - Salle des Charruands
Amicale du Quartier Sud

Samedi 18 & dimanche 19 novembre

21^e salon du modèle réduit et de la figurine
Salle des Fêtes
Libourne Maquette Club

Judi 23 novembre

Séance publique du Conseil Municipal
19h - Salle du Conseil

Mercredi 29 novembre

14h30 - Après-midi jeux
RPA du jardin



Du vendredi 1^{er} au dimanche 10 décembre

33^e anniversaire des marchés
Marché couvert, Marché de plein air

Du vendredi 1^{er} au dimanche 31 décembre

Animations pour les Fêtes de fin d'année
Centre ville - Rue Gambetta

Mardi 5 décembre

Journée Nationale « Hommage aux Morts pour la France » Guerre Algérie-Maroc-Tunisie
11h15 - Monument aux Morts

Judi 7 décembre

Thé dansant
14h30 - Salle des Fêtes

Samedi 9 décembre

Foire à la Brocante
Place Abel Surchamp

Judi 21 décembre

Séance publique du Conseil Municipal
19h - Salle du Conseil

Vendredi 22 & samedi 23 décembre

Don du sang
16h-19h - Salle du Verdet, le 22 décembre
9h30-12h30 - Salle de Réunions, Hôtel de Ville, le 23 décembre
Centre de Transfusion Sanguine

Faits marquants

Ca s'est passé à Libourne

40 bougies pour les castors

À l'initiative de l'association des Castors de La Jalousie, les habitants du quartier se sont retrouvés le samedi 9 septembre, dans une ambiance conviviale et festive pour célébrer le 40^e anniversaire de l'association. Cette coopérative d'entraide a permis la construction successive de plusieurs lotissements, en assurant une maîtrise d'œuvre et d'ouvrage communes, au moment de la « crise du logement » des années 50-60. Ce fut l'occasion pour Gilbert Mitterrand de rappeler cette initiative et le rôle de 2 figures emblématiques de cette association : Jean Bessard, devenu président de la société coopérative « Les castors Libournais » en 1968, succédant à ce poste à Jean Bernadet, ancien maire et conseiller général de Libourne.

Rodin et Toulouse-Lautrec au Musée des Beaux Art

Depuis 1834, date de la première donation faite par le Duc Decazes à notre ville, le musée des Beaux Art de Libourne n'a cessé de s'enrichir de nouvelles œuvres, grâce aux dons de nombreuses familles libournaises. Les dons et legs prestigieux faits au musée en 2006 ont été présentés lors d'une inauguration le 16 septembre dernier : au travers d'une visite commentée par Marguerite Stahl, conservateur du musée, on pouvait découvrir des aquarelles de Kees van Dongen et de Toulouse-Lautrec et une statue d'Auguste Rodin, provenant de la donation de la famille Moueix à la Ville, ainsi qu'un portrait de femme du peintre Lacaze, issu de la donation Robert Coustet.



« Issue de culture »

Créée à l'initiative des jeunes élus du Conseil Municipal, « Issue de culture » a pour objectif de faciliter l'accès à l'information et à l'offre culturelle de tous les collégiens et lycéens libournais. Forte de son succès, cette opération a été reconduite en 2006. Une carte-dépliant donnant droit à des avantages dans les 33 associations et structures municipales partenaires (tarifs dégressifs, séance d'essai pour des cours de danse, de musique, etc.) a été distribuée à plus de 6 000 jeunes. « Issue de Culture » a proposé cette année deux nouveaux rendez-vous aux jeunes Libournais : un forum culture-jeunes et une fiesta des collégiens le 30 septembre dernier. Ces rencontres ont été l'occasion d'échanges privilégiés entre le public, plus particulièrement des collégiens et lycéens, et les structures culturelles de la ville. Rendez-vous l'année prochaine !



Forum inter clubs 3^e age

Le Forum inter clubs 3^e âge, journée entièrement consacrée aux seniors mais ouverte à tous, s'est tenu le 13 septembre dernier à Libourne. L'objectif de ce forum est double : il vise à mettre en place des actions de promotion en faveur des seniors et à fédérer les structures associatives et municipales autour d'un projet commun d'animation culturelle et de loisirs.

4 associations seniors libournaises : l'Âge d'Or, la Retraite Sportive, le Club Michelet, le Club la Bienvenue participaient à l'organisation de cette journée de rencontres, qui a permis à chacun de recueillir des informations précises sur l'ensemble des services et des dispositifs à destination des personnes âgées.

En marge de ces échanges, le Centre Communal d'Action Sociale et le service jeunesse de la Ville, tous deux organisateurs de cette manifestation, proposaient, tout au long de cette journée, des animations avec stands et jeux : belote, loto ou encore pétanque. L'association « Kiff la Vie », co-organisatrice, a proposé une démonstration de Hip Hop et une initiation à cette danse, favorisant ainsi, de manière originale, la rencontre entre les générations.

Café-croissant compris !

Il fallait être un nouveau Libournais ou du moins avoir emménagé pour la première fois en 2006 à Libourne, pour être reçu le 14 octobre dernier à l'hôtel de Ville. En effet, la ville organisait sa désormais célèbre journée d'accueil des nouveaux arrivants, initiée il y a déjà 3 ans. Après un accueil café-croissant à la mairie, cette matinée d'échanges a été l'occasion pour Gilbert Mitterrand et l'équipe municipale de présenter Libourne, ses nombreux services, ainsi que toutes les structures utiles pour faciliter la vie de tous les jours de ces nouveaux Libournais. Un livret d'accueil « Bienvenue à Libourne », riche d'informations utiles sur leur nouveau cadre de vie (guides pratiques, programmes culturels et nombreux dépliants) a été remis à chaque participant. Les discussions ont été bon train, les nouveaux Libournais ont échangé leurs expériences, se découvrant des voisins de la même rue, du même quartier... qu'ils ne connaissaient pas ! Cette matinée d'accueil est un succès, gage de l'intérêt que porte la municipalité à ses habitants.



Expression des élus de la majorité

Prévention de la délinquance : une loi injuste et inadaptée!

Au moment où il devrait être tenu de rendre des comptes sur sa politique, qui aggrave les désordres plus qu'elle n'y apporte de solutions, le gouvernement tente une nouvelle fois de faire diversion, en replaçant l'insécurité au cœur du débat public. Le ministre de l'Intérieur s'était engagé à proposer une « grande loi de prévention ». Or le texte débattu au Parlement – le sixième en 4 ans – est un texte de pur affichage répressif. Sous couvert de « s'attaquer, efficacement aux problèmes des gens », il continue de priver de moyens les acteurs de la prévention et organise une défausse générale de l'État sur les maires.

À regarder de près ce texte, il y a de quoi être inquiet. En préconisant « le repérage des troubles de comportement chez l'enfant dès la maternelle », la droite crée un amalgame entre le champ social, éducatif, sanitaire, et le champ sécuritaire qui lui tient lieu d'unique boussole. Il ne saurait bien sûr être question de nier la nécessité du rappel de la règle ou de sanctions. Mais le but d'une nouvelle loi est de créer de « nouveaux outils ». Or les réponses avancées ici s'avèrent mensongères et politiquement dangereuses. Sans compter qu'une loi dont les dispositions sont non applicables devient injuste! En outre, ce texte organise le report des obligations de l'État sur les maires à qui les problèmes sont transférés dans la plus grande confusion des rôles et au mépris de la séparation des pouvoirs. Les maires devront ainsi jouer un rôle de "shérifs" incompatible avec leur fonction qui est d'abord de tisser du lien social.

Il n'est certes pas interdit au maire d'assumer un rôle de trait d'union entre polices municipale et nationale, travailleurs sociaux, enseignants, gestionnaires du logement social ou magistrats. C'est d'ailleurs déjà le cas à travers de nombreux dispositifs créés depuis 20 ans : Contrats Locaux de Sécurité, Contrats Intercommunaux de Sécurité et de Prévention de la Délinquance... Mais derrière la mobilisation apparemment généreuse de toutes les énergies contre l'insécurité, nous ne saurions accepter que les maires soient contraints d'endosser tous les costumes et de remplacer juges et policiers.

La gesticulation, la surenchère sécuritaire et les raccourcis démagogiques d'une future campagne électorale ne doivent pas masquer l'échec total de la politique gouvernementale qui, à défaut de s'attaquer aux causes qui font le terreau de l'insécurité, les aggrave (suppression de la police de proximité, désengagement de l'État sur les questions de justice sociale, augmentation des violences contre les personnes de 27% en 4 ans...). Personne ne peut croire que l'on puisse construire de la sécurité sur de l'insécurité sociale!

Expression des élus de l'opposition

Chacun aura noté que la saison des élections s'annonce : présidentielles, puis législatives et enfin municipales.

Le débat démocratique que cela va naturellement susciter doit attirer notre attention sur le poids, toujours grandissant, que supporte le citoyen-contribuable pour accroître les interventions, toujours plus nombreuses, de la sphère publique dans encore plus de domaines... Jusqu'où ira cette spirale des prélèvements? L'État, conscient du piège, délègue de plus en plus de compétences à des collectivités, qui s'en sont déjà accaparées énormément, mais qui se plaignent de ne pas avoir assez de subventions pour... subventionner à leur tour! La démocratie s'enfoncé ainsi dans une forme de clientélisme reposant sur de "l'assistanat". Nombreux sont ceux qui le sentent, même à gauche. Mais de là à avoir le courage de parler d'économies, de priorités, il y a un pas. Pourtant la simple lecture des rapports de la Cour (ou des Chambres régionales) des comptes permet de constater combien le gaspillage de l'argent public est immense, renforçant les inégalités et engendrant un véritable gâchis de la richesse nationale.

Même la municipalité socialiste et communiste de Libourne, entre deux grandes déclarations politiques de principe, n'hésite plus à recourir à des délégations de service public (cuisines municipales, tennis) dans l'espoir, parfois vain, de faire des économies.

Citons la reconstruction –au demeurant réussie– du Théâtre du Liburnia qui nous a permis d'assister à un spectacle avant même l'inauguration : notre maire gémissant que « l'État » ne lui avait pas donné les subventions qu'il voulait ou qu'on lui avait « promis ». Mais avouant toutefois qu'il ne s'était adressé directement au ministre concerné que quelques jours avant la fin des travaux, et n'avait pas non plus jugé utile de solliciter le député sur le dossier! De toute façon, l'argent sera pris dans notre poche (par l'État ou une collectivité).

Une poche toujours plus sollicitée, directement ou indirectement, comme solution à tout.

Souhaitons donc que les débats à venir accordent à ce problème, qui est celui de la dette que nous laisserons à nos enfants, la place qu'il mérite.

Liste des représentants de l'opposition : Jean-François Moniot, Marie-Noëlle Lavie, Christophe-Luc Robin, Hélène Ducla, Nils Abel, Philippe Durand-Teyssier, Lionel Berton

Naissances



Juin

Le 6, Léa, Ericka, Evelyne NIOTOU
 Le 7, Maxime POULAIN
 Le 8, Emma, Juliette MARTEL
 Le 10, Antoni PESENTI
 Le 10, Adam, Markus STEINER
 Le 12, Inès HOPENKO
 Le 14, Laure, Marie-Pierre DAUTHIEU
 Le 15, Ikhrane MOUCHRIF
 Le 15, Elise, Marie, Sylvie WISNIEWSKI
 Le 16, Luna DEVOCELLE
 Le 21, Achraf OUHAMMOU
 Le 27, Lucas BORDERIE
 Le 27, Jules LOPEZ
 Le 27, Juliette LOPEZ
 Le 30, Célia, Loane, Jade ARRAMBIDE

Juillet

Le 4, Eléa MASSERON
 Le 5, Julie DUBOURDEAUX
 Le 5, Walid JABRI
 Le 8, Sofya, Alexandrovna CHOUVALOV
 Le 10, Roumissa HALLOUCH
 Le 11, William, Lucas DELAPORTE
 Le 12, Lou Anne, Jeanne PAQUET
 Le 13, Francesca, Raky DESVEAUX
 Le 15, Lucas MARIE
 Le 16, Clémence, Carla, Gaëlle BONNERON
 Le 17, Enzo COUTURE-SENENTE
 Le 17, Yannis MAZOUZI
 Le 17, Théo, Yanis, Thierry RECAPET
 Le 19, Mathys, Thomas ELOUMBA
 Le 20, Clara ANDRÉ

Le 26, Marc, Pierre, Gabriel VERGNE
 Le 27, Charlotte MAURIN
 Le 28, Mathilde, Inès, Marie PAX
 Le 28, Sibylle, Clémence, Marie PAX
 Le 31, Esteban, Michel, Alain GESLIN
 Le 31, Klément, Désiré, Marcel SAINT-GERMAIN

Août

Le 1er, Manon, Andrée GALANTINE
 Le 3, Anaëlle, Chantal, Sylviane PUEYO
 Le 4, Fanny, Louise, Odile LIGONNIERE
 Le 4, Alice PHAM
 Le 4, Rudy VULVIN
 Le 5, Lucille PRADIER
 Le 6, Zacharie MOUNA NYAMÉ
 Le 9, Iris, Blandine, Marie GRENIER
 Le 9, Paul, Nicolas SOUILLÉ
 Le 13, Lucie, Renée TARENDEAU
 Le 16, Imad EL HIRECH
 Le 17, Zyad, Djilali, Jean-Pierre, Kamel BAKRI
 Le 17, Sacha DECLERCQ
 Le 17, Lilia TOUIJRI
 Le 18, Raphael, Quentin BOSSUET
 Le 21, Lauréna MOUILLAUD
 Le 21, Anas RABO
 Le 24, Léa, Stella, Nathalie ARBIDE
 Le 25, Léa GASSIAN
 Le 27, Arthur, Lucas CHÈNE
 Le 27, Clément CHIAROTTO
 Le 27, Enzo CORAZZA
 Le 28, Tían WATRIS-SOLANA
 Le 29, Lisa, Pauline FAUBET
 Le 31, Ninon, Julie, Marie BOUIJAUD

Le 15, Julien, Georges, Raymond RIVALS et Céline, Laure GINER
 Le 22, Gregory LOVATO et Mélanie, Sarah, Jenny SALZMANN
 Le 22, François, Pierre MOLINIÉ et Laëtitia MARTELLI
 Le 29, Luc, René BONNETEAU et Loætitia, Edith, Joëlle, Marie-Anne BURON

Août

Le 1, Richard, Bernard BROUILLET et Paméla, Céline MOURGUES
 Le 5, Philippe CHARLES et Catherine, Sophie GITTON
 Le 5, Julien LESCARRET et Hélène CAZAIN
 Le 12, Thomas, Jean, Edmond ELSÉN et Céline, Daniëlle AUTHIER
 Le 12, Jérôme, Henri LAFUMAS et Céline, Anne FONSEGRIVE
 Le 12, Thiery ROBIN et Christine QUANTIN
 Le 19, Grégory, Jean-Marie BODIN et Axelle, Jocelyne, Christine AGULLO
 Le 19, Didier HILARION et Stéphanie FOURCHAUD
 Le 19, Bernard, Stéphane, Camille SAHLI et Sophie, Thérèse, Marcelle BOURDINIÈRE
 Le 19, Médéric, Jacques, Robert TRICOT

Mariages

Juin

Le 2, Mathieu, Benoît FOHLEN et Cécile, Marie, Michelle DUBARRY
 Le 3, Christophe DEVAUD et Valérie CHARPENTIER
 Le 10, Stéphane MILLIEROUX et Valérie, Madeleine, Corinne ROUET
 Le 10, Abdelmajid STITOU et Nadia MESKI
 Le 17, Xavier, Edmond, Henri DUPUY et Lydie, Valérie LEGRAND
 Le 24, Lilian ASTIER et Pauline, Marion ROBLÉS
 Le 24, Ludwig, Vincent MOUILLAUD et Ludvine, Stéphanie BOÉ
 Le 24, Ludovic, Patrice RAZAT et Corinne, Louissette, Jeanine BOUCHER

Juillet

Le 1, Johann, Joël DUBUC et Corinne BRISSAUD
 Le 1, Younes EL HAJI et Ilhame BOUDRAA
 Le 1, Didier HÉRAUD et Stéphanie de GRANDE

et Sandra, Yenifer MELLA URRUTIA
 Le 26, Maxime, François BÉCHAR et Marie, Monique, José LEDRU
 Le 26, Frédéric, Bernard MICHEZ et Myriam, Aurore, Nadège LEMAIRE

Décès

Juin

Le 1er, Jean-Jacques PAQUELIN né le 20/12/1955
 Le 1er, Simonne, Berthe PROU née BLINSKY le 29/12/1917
 Le 3, Andrée, Jeanne, Yvonne, Félicie GAUDEFROY née GOUARDÈRE le 26/10/1911
 Le 4, Léo LAPIERRE né le 14/02/1931
 Le 4, Andrée MOUGNEAU née BERTEAU le 02/10/1912
 Le 4, Jean, Gabriel TRIBUT né le 1/11/1919
 Le 6, Emilienne FORGEREAU née DRILLON le 18/04/1909
 Le 7, Albert MICHEL né le 17/04/1939
 Le 7, Eva, Marie, Louise RÉJEAU née BEAU le 24/11/1919
 Le 9, Guy, Roger, Georges CARDON né le 5/10/1938
 Le 9, Solange, Antoinette RIUAVETZ née GALLO née le 3/11/1913
 Le 10, Marc, Raymond FUSILLIER né le 9/04/1927
 Le 10, Madeleine, Gabrielle, Hélène LEFIZELIER née ORILLON le 18/08/1920
 Le 12, Marie CHAUDRUC née MALLOT le 2/03/1914
 Le 14, Carine SAINT-GÉRARD née le 15/02/1967
 Le 15, Marie, Thérèse JOACHIM née CATHERINEAU le 7/02/1920
 Le 16, Olga, Gertrude PILLON née DRUSIAN le 23/08/1926
 Le 17, Marguerite, Denise FONMARTIN née UNOLD le 4/11/1913
 Le 18, Elise CHAUMEL née DARNIS le 20/04/1913
 Le 21, Denise, Sylvette FEYTIT née GOUNEAUD le 6/02/1930
 Le 22, André COLY né le 4/04/1922
 Le 26, Jacqueline DAUBIGEON née MARTINEZ le 8/02/1927
 Le 27, Jean-Michel, Alain DALES né le 15/07/1963
 Le 30, Marie, Lucienne CARAUD née VANDERNOTTE le 1/07/1921

Juillet

Le 1er, Yvonne MOREAU née FAUCOULANGE le 17/02/1922
 Le 2, Yolande, Maximilienne, Madeleine THIBAUT née GRELLIER le 31/07/1917
 Le 3, Jeanne BAUDRIC née le 22/11/1927
 Le 3, Chantal, Marie, Geneviève FALL née BOYE le 5/02/1949

Le 11, Daniel, Pierre ARDOUIN né le 1/07/1920
 Le 12, Elisabeth, Pierrette, Marie, Micheline JARRETON née CHAMBRET le 29/09/1924
 Le 15, Yvette, Marie CLAIRET née FAYET le 12/03/1913
 Le 15, Patricia, Geneviève MONIER née le 27/03/1966
 Le 16, Simone, Marthe, Fernande RICHER née PLATEAU le 2/11/1910
 Le 18, Maria DALLA SANTA née DAL MOLIN le 21/09/1912
 Le 21, Barbarita CANEDO née HUERTA le 11/06/1912
 Le 22, Thérèse, Simonne BLAIN née CASSADOUR le 13/09/1904
 Le 24, Joseph, Auguste, Pierre GABORIT né le 25/09/1925
 Le 26, Carmen, Smiralda TOUZAIN née LAGIER le 31/03/1921
 Le 27, Simone, Jeanne, Pierrette BONNET née BELZIC le 22/10/1914
 Le 28, Jeanne, Louise SUHAS née DUMAINE le 1/12/1920
 Le 31, Marcel, Roger, Alcide LEYRIS né le 2/11/1928

Août

Le 2, Jeanne DROUILLARD née VALADIER le 11/10/1906
 Le 3, José, Manuel LOPEZ MUGICA né le 12/01/1916
 Le 5, André GOURRAUD né le 19/04/1920
 Le 9, Jean-Michel AYÇAGUER né le 18/03/1968
 Le 10, Marcel, Louis TALLET né le 24/02/1933
 Le 11, Arlette, Renée BÉRARD née SALMON le 25/08/1925
 Le 12, Florence CARMONA née le 7/02/1957
 Le 12, Pierre, Henri, Jean SICRE né le 13/09/1928
 Le 14, Serge MUSSEAU né le 27/04/1949
 Le 15, Jean, Louis ARNAUDIN né le 25/02/1944
 Le 16, Marie, Magdeleine LAVAUD née LAJUS le 7/08/1912
 Le 18, Raymond VALADIER né le 9/07/1912
 Le 23, Pierre, Eugène, Raymond CARRIAT né le 28/01/1921
 Le 23, Patrick THEILLOUT né le 12/12/1959
 Le 24, Jean, Charles BOUSSIER né le 1/11/1926
 Le 24, Sylvie GRIMARD née CALMET le 8/08/1913
 Le 26, Denise, Elisabeth FELLONNEAU née FOUQUET le 12/05/1914
 Le 26, Claude, Albert TROQUART né le 25/08/1935
 Le 30, Simone, Georgette BOUCHET née BIGALION le 21/01/1919